

*Les subsides*

des Ressources (M<sup>lle</sup> Carney). En effet, elle sait écouter, consulter et se tenir en contact avec les provinces. On vient ici pour donner des informations. Se guider sur les lois du marché, voilà précisément, monsieur le Président, ce que le secteur demande. Il ne veut pas de l'intervention du gouvernement.

● (1640)

Enfin, en ce qui concerne les procédures d'achat de Petro-Canada, au prix du disponible ou à un prix moyen, je suppose qu'en tant qu'organisme devant soutenir la concurrence, Petro-Canada recherche le meilleur approvisionnement au meilleur prix. Il faut certainement 60 jours pour que s'accomplisse tout le processus, de l'achat à la vente au détail. La première proposition de l'actuel chef de l'opposition (M. Turner), en 1975, était de 45 jours, mais la période est passée à 60 jours en raison d'un retard causé par le blocage des prix, et le parti du député a appuyé la décision. Avant que le produit ne soit vendu, il doit être traité, mais c'est le marché qui fixe le prix final.

**M. Waddell:** Les Canadiens doivent se demander ce que leurs gouvernements ont fait pour eux. Il y a quelques années, l'Alberta était comme le gars qui vient de gagner le gros lot. Sa trésorerie recevait tout cet argent qui n'a pas réellement été économisé ou investi convenablement. Maintenant, toute la province est menacée par un chômage généralisé et des fermetures. Le gouvernement libéral avait conçu le programme énergétique national, qui n'a pas fonctionné, puis il a fait marche arrière. A la fin de son mandat, il n'avait plus de politique énergétique. Le gouvernement conservateur nous a donné l'Accord de l'Ouest dont la ministre a le culot de nous dire qu'il profite au consommateur. Il me semble que ni le consommateur ni le producteur en profite. Les sociétés pétrolières exploitent le consommateur à un bout et le petit producteur à l'autre.

Le gouvernement du Canada avait-il envisagé la possibilité que le prix du pétrole baisse, au moment de la signature de l'Accord de l'Ouest? Personne ne s'est plaint, parce que tout le monde pensait que les prix monteraient. Le gouvernement avait-il prévu une baisse des prix? Maintenant que les grandes sociétés pétrolières veulent que le gouvernement retire ce qui reste des impôts sur les recettes pétrolières, quelle est la politique du gouvernement? Le gouvernement compte-t-il la faire disparaître plus rapidement, ou a-t-il même pris une décision à ce sujet?

**M. Layton:** Monsieur le Président, l'Alberta a été très sage étant donné ses vastes ressources pétrolières de se constituer une réserve de fonds en période d'abondance. Tout porte à croire que l'incertitude à l'égard du prix attribué aux matières premières et au produit fini ne sera que très temporaire.

Le pétrole, le gaz et le charbon sont autant de ressources non renouvelables. A l'époque où je travaillais comme ingénieur, on craignait dans le milieu des affaires que nos ressources ne nous permettent pas de satisfaire aux besoins en énergie de l'industrie et de la population. Tout le monde s'inquiétait beaucoup au sujet de la disponibilité future de cette ressource naturelle. Étant donné les excédents que nous avons connus plus tard, nous avons pratiquement oublié cet épisode. Toutefois, pour la question à l'étude aujourd'hui, il faut se rappeler que le pétrole, le gaz et le charbon sont des ressources non

renouvelables. Si nous n'en augmentons pas le prix, elles vont être gaspillées. Tous les pays du monde entier, et les Canadiens en particulier, ont appris que c'est là un atout précieux. Nous devons nous en servir à bon escient et il est inévitable d'en relever le prix.

**M. Waddell:** Monsieur le Président, le député n'a pas répondu à ma question dans laquelle je demandais si le gouvernement compte apporter d'autres changements à la TRPG. Le ministre ne convient-il pas qu'aucun nouveau projet de prospection ou de mise en valeur n'a été mis en chantier et que nos réserves ne sont pas remplacées? En fait, nous sommes en train d'épuiser ces réserves et le secteur ne peut pas redémarrer aussi facilement. Le ministre s'est-il penché sur le problème? Va-t-il me répondre au sujet de la TRPG?

Enfin, le ministre croit-il vraiment qu'il existe un marché libre pour le pétrole, compte tenu de ce que font les pays de l'OPEP? C'est un cartel. Le ministre tient-il à ce que le cartel se reconstitue de nouveau? Existe-t-il oui ou non un marché libre pour le pétrole?

**M. Layton:** Monsieur le Président, aucune décision n'a été prise au sujet de modifications à l'Accord de l'Ouest ou à la taxe sur les recettes pétrolières et gazières. Comme je l'ai annoncé dans mes observations, le programme en place demeurera. En ce qui a trait aux investissements dans ce secteur, j'ai parlé de certains. En fait, une société double ses investissements, car elle a confiance dans le marché à l'avenir.

La libre concurrence joue-t-elle sur le marché pétrolier? Sauf erreur, lorsque la crise pétrolière a commencé à se faire sentir au début des années 1970, l'OPEP fournissait près de 60 p. 100 de tous les approvisionnements mondiaux. A ma connaissance, cette proportion est maintenant tombée à 35 p. 100 environ. L'OPEP n'a plus la maîtrise qu'elle avait sur les prix pétroliers. Des ressources pétrolières sont mises en valeur dans le monde entier, notamment dans la Mer du Nord et au Nigeria. Ainsi, le pétrole du Moyen-Orient n'a plus la même importance qu'il a déjà eue. Je dois reconnaître qu'il n'est pas certain que cela crée un marché libre dans le secteur pétrolier.

**M. MacLellan:** Monsieur le Président, l'OPEP n'a pas le pouvoir qu'elle voudrait, mais l'Arabie Saoudite attend son heure. Avant longtemps, son pouvoir sera grandement accru. Le ministre parle d'une période de 40 ou 60 jours avant une remontée des prix pétroliers. Tout a commencé en 1973, à la suite du premier choc pétrolier, lorsque les sociétés pétrolières souhaitaient augmenter le prix le lendemain. On ne parlait pas alors d'une période de transition. Il n'était pas question d'attendre deux mois. Le gouvernement libéral de l'époque a déclaré qu'elles devaient attendre 45 jours puis 60 jours, avant d'augmenter le prix à la pompe. On voulait ainsi protéger les Canadiens contre les sociétés pétrolières. Or, maintenant que les prix baissent, elles prétendent qu'il y a une période de transition. Cela montre simplement leur propre inconséquence.

**M. Layton:** C'est la même chose.

**M. MacLellan:** Elles attendent volontairement avant de réduire le prix, mais elles voulaient, par contre, le remonter le lendemain à l'époque. La période de 60 jours . . .

**M. McDermid:** Comment en êtes-vous arrivé à 60 jours?